

Trajet d'une recette payée par un tiers (2)

niveau : confirmé

Nous avons vu dans l'article précédent la saisie d'une recette en mode "tiers-payant" dans le dossier-patient. Il est déjà possible d'aller voir dans le livre des recettes de HD5 les recettes en attente, mais nous y reviendrons plus tard.

Arrive le moment du paiement de cette recette qui est en attente, donc non encore inscrite dans les livres comptables de la comptabilité de hellodoc.

La première question qui se pose est de savoir sur quel compte de trésorerie verser la somme reçue.

= Dans "initiation à la comptabilité Hellodoc 4.56" nous avons appris à créer un "compte de trésorerie".

= Dans "comment créer et paramétrer un acte" nous avons appris à créer un "compte de recettes".

= Une recette ne doit aller qu'une seule fois sur la déclaration fiscale 2035 ou autre.

Une possibilité que nous avons déjà évoquée est d'utiliser le compte BANQ pour recevoir les différents paiements en tiers-payants; cela est plus simple, mais cela empêche tout rapprochement simple avec le relevé bancaire (dans l'état actuel de la compta) Dans ce cas, la recette ira en rubrique fiscale 2035 "AA" par l'intermédiaire du "compte de recettes", et en même temps sur le compte bancaire "BANQ" pour valider le paiement bancaire.

L'autre possibilité est de faire un "sous-compte", malheureusement indépendant, un compte de trésorerie "Tiers" sur lequel on versera les encaissements des tiers. La recette ira à ce moment en rubrique fiscale 2035 "AA" par l'intermédiaire du "compte de recettes", ira en même temps sur le compte de trésorerie choisi "Tiers" mais n'ira pas en "BANQ" pour valider le paiement bancaire. Cette opération pourra se faire dans un deuxième temps par l'intermédiaire d'un virement du compte "Tiers" vers le compte "BANQ". C'est cette deuxième possibilité qui va être exposée ici, avec ses avantages de rigueur.

=> le compte de recettes permet d'inscrire la recette au niveau de la rubrique fiscale qui convient.

=> le mode de paiement choisi inscrit la recette sur le compte de trésorerie choisi.

=> ces deux opérations distinctes se font en même temps.

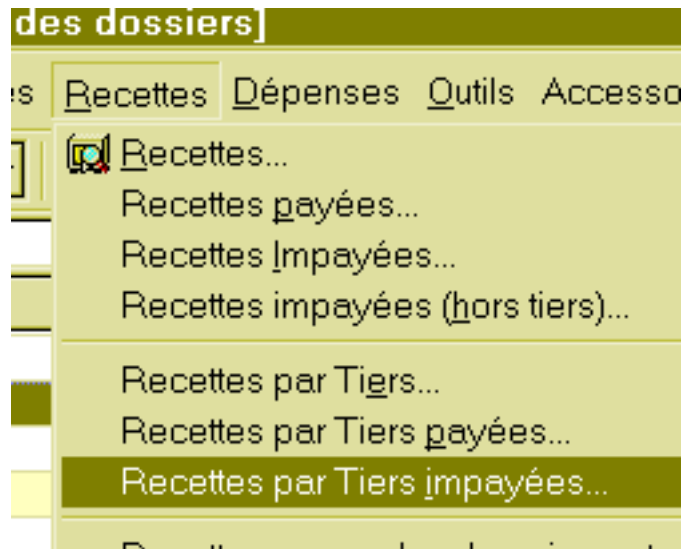
=> un virement du compte A vers le compte B enlève la somme x du solde comptable du compte de trésorerie A et le rajoute au solde comptable du compte B, mais n'inscrit pas une nouvelle fois cette somme en rubrique fiscale, sauf erreur de paramétrage des comptes de virement. (si vous ne modifiez pas les comptes déjà paramétrés, il n'y a pas de problème)

Rapprochement des paiements en "Tiers"

= Rapprochement manuel des tiers :

quand on reçoit un bordereau papier ou un retour noémie, il suffit d'ouvrir une recette "Tiers" en attente de paiement directement dans le dossier patient, ou à partir du livre de recettes de hellodoc.

* Menu "recettes", puis "recettes par tiers-impayées"



* On sélectionne "tous" ou le "tiers" qui convient.



- On sélectionne une période selon le bordereau à pointer.
- Puis il faut ouvrir les recettes une par une pour valider les paiements. La fenêtre bien connue de saisie des recettes s'ouvre :

= en date de premier paiement, il est recommandé de mettre la date reprise sur le bordereau de la caisse d'assurance (on pourrait mettre la date du relevé bancaire, mais on ne l'a pas encore), et on valide un paiement en "tiers-payant" (on est dans notre deuxième optique avec un compte « Tiers » et un compte « BANQ » distinct) : la somme de 14 euros apparaît,

car il s'agit d'une FSE ou alors, c'est que nous avons séparé manuellement les parts AMO et AMC dans l'onglet "restes dûs" comme indiqué dans l'article précédent.

Date du 1er paiement : 30/04/2004 Total dû :

Code : C Montant 20,00

Coef : 1,00 Montant 20,00

Km : Montant

Total : 20,00 €

Actes	Monta...
*	
C	20,00
C+0.4K	20,77
CD	39,06
CN	55,00
ES	50,00

Paiement | Restes dûs

Mode Montant Mode de paiement :

Modes	Libellé
ESPE	Caisse
CECH	caisse
CEYV	caisse
TPCH	Tiers p
TPYV	Tiers-
RAMO	CE

TPYV 14,00 €

Reste : 6,00 € (CPAM 16 AMG)

= un reste dû de 6 euros est indiqué en bas, il faut cliquer de nouveau sur le mode "tiers-payant" pour valider la totalité du paiement.

Paiement | Restes dûs

Mode Montant Mode de paiement :

Modes	Libellé
ESPE	Caisse
CECH	caisse
CEYV	caisse
TPCH	Tiers p
TPYV	Tiers-
RAMO	CE

TPYV 14,00 €

TPYV 6,00 €

Reste : 0,00 €

= la date du deuxième paiement sera celle choisie pour le premier paiement uniquement si vous ne fermez pas la recette entre les deux opérations. Si vous allez trop vite, et que vous oubliez la deuxième partie de la recette, il vous faudra, après validation du deuxième paiement (6 euros ici) cliquer sur le bouton "..." pour corriger la date; sinon vous ne retrouverez pas facilement vos recettes. Il en sera de même s'il existe un paiement différé de la part AMC ou de la part AMO (quand le patient paie lui-même la part AMC au moment de la réalisation de l'acte): pour valider une bonne date de paiement, et non valider la date du jour où vous faites le rapprochement (si ce n'est pas la même), il faut cliquer sur ces trois "..."

= Rapprochement semi-automatisé des Tiers-payants

c'est le rapprochement à partir des retours noémie aussi bien pour les recettes en rapport avec des FSE que des feuilles de soins papier.

Ce sujet a été abordé dans les articles :

"Rapprochement des retours noémie"

"Mise à jour HD version 5.0.10022 : Rapprochement des retours noémies"

et

"Comment rapprocher un retour noémie concernant une Feuille de Soins Papier"

"Mise à jour HD 5.0.10022: Comment rapprocher un retour noémie concernant une Feuille de Soins Papier"

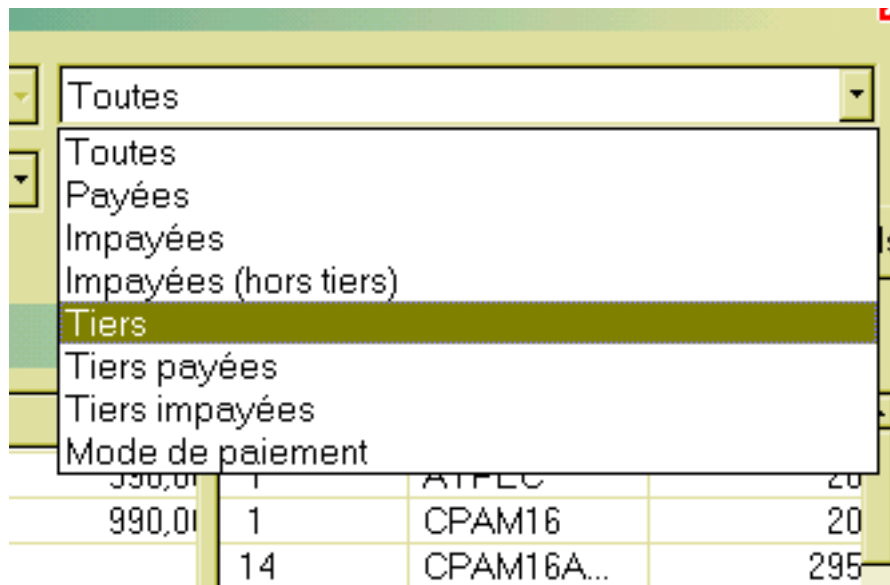
C'est lors de cette opération que l'on se rend compte que le rapprochement semi-automatisé est plus facile pour les FSP lorsque l'on a séparé en "restes dûs" les part AMO et AMC

il faut s'y rapporter.

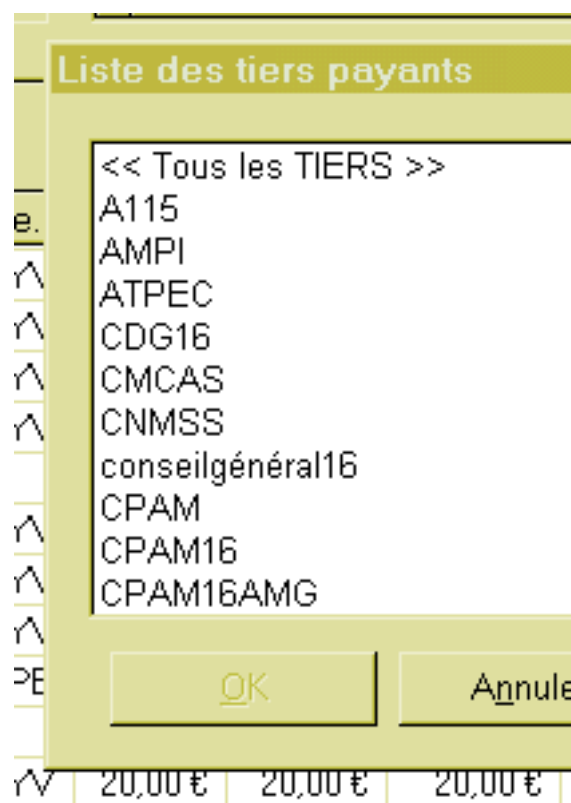
Avis personnel : cette fonction est un régal

Visualisation des recettes "tiers" dans le livre des recettes de HD5

Il est possible de ne visualiser dans le livre des recettes de HD5 que les recettes en tiers-payant. Un clic sur le menu le plus à droite, permet de sélectionner plusieurs modes.



La sélection ouvre une nouvelle boîte permettant de visualiser "tous les tiers", sur une période déterminée, ou simplement un tiers au choix.



Ne pas oublier de profiter de la possibilité de selection en "date d'acte" et en "date de paie"

exemple :

En mode "Tiers" et "date d'acte" :

= la première colonne indique la date d'acte, la deuxième la date de paie
UNIQUEMENT si elle est incluse dans la période sélectionnée, sinon c'est la date d'acte qui est indiquée :-((

Date ▲	DateP	Ty...
07/04/2004	13/04/2004	
07/04/2004	14/04/2004	
07/04/2004	07/04/2004	
07/04/2004	13/04/2004	
07/04/2004	07/04/2004	
07/04/2004	13/04/2004	
07/04/2004	10/04/2004	
07/04/2004	13/04/2004	

= les alertes rouges signalent que la recette n'est pas encore payée
intégralement.(cf la recette surlignée en partie payée en espèces)

= l'alerte jaune signale que la recette est payée, mais en dehors de la zone
sélectionnée.

= l'absence d'alerte signale que la recette est payée intégralement dans la
période sélectionnée.

Ty...	Actes	Paie...	Mont...	Total	Payé	Ti...	A	Patient
	C		20,00 €	20,00 €		C...		Christir
	VM...		30,00 €	30,00 €		C...		David
	C	TPYV	20,00 €	20,00 €	20,00 €	C...		Kelly D
	C	TPYV	20,00 €	20,00 €		C...		Alberic
	C	TPYV	20,00 €	20,00 €	20,00 €	C...		Anne M
	C	TPYV	20,00 €	20,00 €	20,00 €	C...		Justine
	C	TPYV	20,00 €	20,00 €	20,00 €	C...		Maëva
	C	TPYV	20,00 €	20,00 €	20,00 €	C...		Ines H
	C	TPYV	20,00 €	20,00 €	20,00 €	C...		Jamila
	C	TPYV	20,00 €	20,00 €	20,00 €	C...		Daniel
	C	TPYV	20,00 €	20,00 €	20,00 €	C...		Sahara
	C	TPYV	20,00 €	20,00 €		C...		Sandra
	C	TPYV	20,00 €	20,00 €		C...		Kevin L
	V	ESPE	30,00 €	30,00 €		U...		Yoland
	C	TPYV	20,00 €	20,00 €		C...		Sahara

En mode "Tiers" et "date de paie" :

= il faut regarder seulement la deuxième colonne 'date de paie', la première colonne "date" reprennant seulement la même date au lieu d'indiquer la vraie date de l'acte.

En mode "Tiers impayés" :

= il est indiquée la partie payée tant en "date d'acte" que "date de paie" qui donnent en fait le même résultat.

DateP	Ty...	Actes	Paie...	Mont...	Total	Payé	Tiers AMO	A	Patie
07/04/2004		V	ESPE	30,00 €	30,00 €	10,00 €	UDAF		Yola
07/04/2004		C		20,00 €	20,00 €		leygnac		Linde
08/04/2004		C		20,00 €	20,00 €		leygnac		Annic
08/04/2004		C		20,00 €	20,00 €		UDAF		Mich
13/04/2004		VM...		30,00 €	30,00 €		maison...		Aline
13/04/2004		VM...	ESPE	30,00 €	30,00 €	9,00 €	CPAM16...		Naye

les "*****" au niveau « paiement » signalent que la recette est payée en plusieurs fois.

Traitement des "Tiers" en comptabilité.

Cette partie est assez ardue du fait des insuffisances actuelles de la comptabilité hellodoc. Il s'agit de pointer chaque recette mise en compte de trésorerie; si le compte "Tiers" est indépendant du compte "BANQ" il faut faire un virement du compte "Tiers" vers le compte "BANQ" enfin, il faut faire un rapprochement avec le compte bancaire. Cette façon de faire (non obligatoire) est la plus complexe, mais aussi la plus complète pour utiliser toutes les fonctions existantes de HD5. Sinon, certaines opérations doivent être faites à coté, sur le papier.....

Cette partie est la partie "vérification", pour vérifier que l'on a pas fait d'erreurs de saisie. Si on en fait jamais, si le logiciel est fiable à 100%, on est pas obligé de vérifier.....

Ces opérations sont assez ardues, car on utilise :

= les retours noémie

= les retours papier quand il n'y a pas de retour noémie

= le relevé bancaire

et tous ces documents ne sont utilisables en même temps : le relevé bancaire arrive bien après les retours noémie, les retours papier arrivent bien souvent après le relevé bancaire.....le mieux est d'attendre d'avoir tout en même temps.

Nous allons découper pas à pas et vérifier partout en même temps pour voir ce que l'on fait. (NB :on n'est pas obligé en réel de tout faire pour chaque retour)

Trajet d'un retour noémie en comptabilité : le lot "078" indiqué aussi sur le retour-papier, pour un total de 198 euros

* La première vérification est l'état du compte de trésorerie "Tiers-payant" (menu "affichage" => "comptes de trésorerie", clic droit sur le compte et "modifier"): le solde réel actuel est de zéro.

Désignation : Tiers-payant yves

Compte bancaire : ☐

De initial débit : Crédit :

les

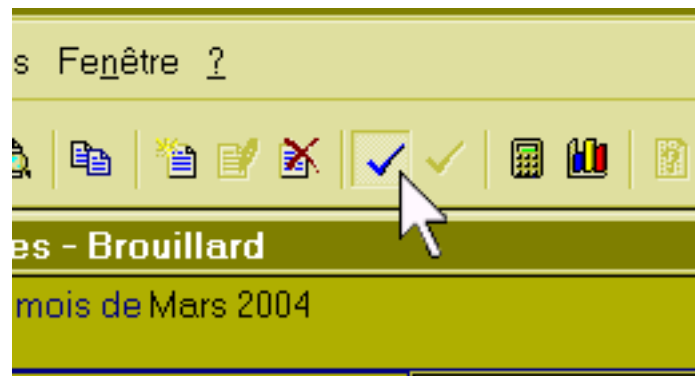
Débit : 8251,21 Crédit : 8251,21

Solde : D 0,00 Solde réel : D 0,00

* Le rapprochement effectué très rapidement valide dans les dossier-patients et en comptabilité sur le compte "Tiers payant" les 12 recettes incluses dans le lot; on a choisi comme date, celle proposée par défaut, c'est à dire celle de la journée comptable de la SS soit ici le 23 mars 2004. On peut ouvrir maintenant la comptabilité à la page "écritures de recettes" et choisir le compte "Tiers payant". On retrouve bien nos recettes à la bonne date. Pour les surligner, la touche "majuscule enfoncée = la flèche au dessus de la touche CTRL, un clic sur la première recette, et un clic sur la dernière. Il est facile de calculer le total de 198 euros (tant que HD5 ne le proposera pas automatiquement)

		Consultation Amine SFAR	131,19 F		20,00 €	✓		
de	43	19 Consultation Medienn MANSOUR	131,19 F	131,19 F	20,00 €	✓	AA	
ES		Consultation Medienn MANSOUR	131,19 F		20,00 €	✓		
	28	23 Visite maintien à domicile Malek M	59,04 F	59,04 F	9,00 €		AA	
		Visite maintien à domicile Malek M	59,04 F		9,00 €			
	29	23 Consultation Abdelkarim BOUKAR	39,36 F	39,36 F	6,00 €		AA	
de		Consultation Abdelkarim BOUKAR	39,36 F		6,00 €			
ES	30	23 Visite maintien à domicile Daniel E	59,04 F	59,04 F	9,00 €		AA	
		Visite maintien à domicile Daniel E	59,04 F		9,00 €			
	31	23 Consultation Joëlle DELIAT	131,19 F	131,19 F	20,00 €		AA	
		Consultation Joëlle DELIAT	131,19 F		20,00 €			
	32	23 Consultation Moustedrani MADI	131,19 F	131,19 F	20,00 €		AA	
des		Consultation Moustedrani MADI	131,19 F		20,00 €			
	33	23 Consultation Saratou GIRAUD	131,19 F	131,19 F	20,00 €		AA	
		Consultation Saratou GIRAUD	131,19 F		20,00 €			
	34	23 Consultation Fatma BOUGHANMI	131,19 F	131,19 F	20,00 €		AA	
		Consultation Fatma BOUGHANMI	131,19 F		20,00 €			
	35	23 Consultation Sonia KHERIFI	91,83 F	91,83 F	14,00 €		AA	
		Consultation Sonia KHERIFI	91,83 F		14,00 €			
	36	23 Consultation Bertrand CATINAUD	131,19 F	131,19 F	20,00 €		AA	
		Consultation Bertrand CATINAUD	131,19 F		20,00 €			
	37	23 Consultation Marie- France PONTE	131,19 F	131,19 F	20,00 €		AA	
		Consultation Marie- France PONTE	131,19 F		20,00 €			
	38	23 Consultation Mohamed ELANZOU	131,19 F	131,19 F	20,00 €		AA	
		Consultation Mohamed ELANZOU	131,19 F		20,00 €			
	39	23 Consultation Lemia KHERIFI	131,19 F	131,19 F	20,00 €		AA	
		Consultation Lemia KHERIFI	131,19 F		20,00 €			
	27	26 examen spécial David CATINEAU	327,98 F	327,98 F	50,00 €	✓	AA	
		examen spécial David CATINEAU	327,98 F		50,00 €	✓		

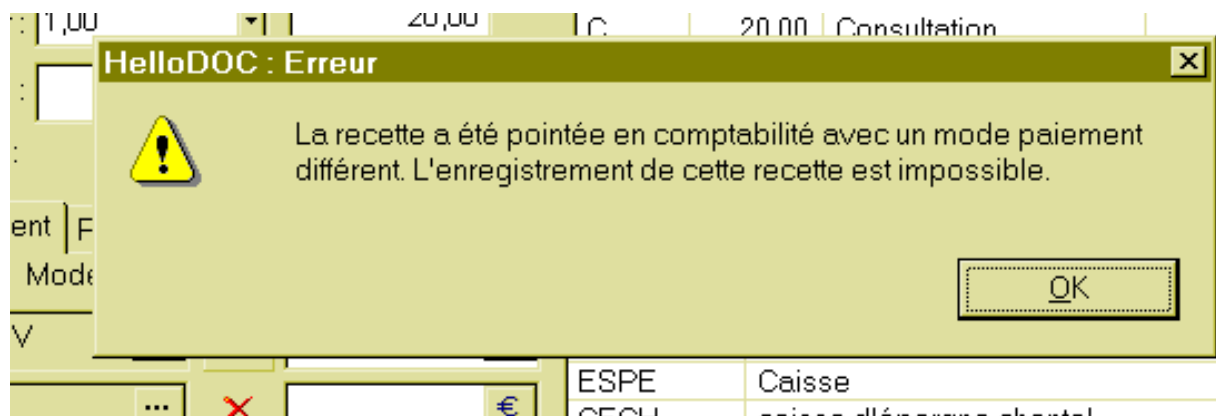
* Pendant que nous y sommes, un clic sur l'icône avec une coche "bleue".....



* et nos douze recettes sont pointées en même temps

20,00 €	✓	AA	5103	Tiers-pay
9,00 €	✓	AA	70514	Visite main
	✓		5103	Tiers-pay
6,00 €	✓	AA	70501	Honoraire d
	✓		5103	Tiers-pay
9,00 €	✓	AA	70514	Visite main
	✓		5103	Tiers-pay
20,00 €	✓	AA	70501	Honoraire d
	✓		5103	Tiers-pay
20,00 €	✓	AA	70501	Honoraire d

- Il s'agit également d'une sécurité pour ne plus modifier par "erreur" dans le dossier patient une recette déjà contrôlée en comptabilité, la sécurité suprême étant la « validation » avec la coche jaune (un clic droit sur la liste sélectionnée, puis un clic sur la coche jaune font quitter nos recettes du brouillard pour aller réellement en comptabilité et permettre une meilleure visibilité du brouillard mais attention opération sans retour légal en arrière)



Si besoin est, il faut "dépointer" la recette en comptabilité (par un clic sur la coche bleue une fois la recette sélectionnée), supprimer le mode de paiement dans le dossier-patient, puis corriger, et repointer en comptabilité pour garder des soldes comptables justes.

* Sans fermer la page, on peut aller vérifier en compte de trésorerie (cf supra) que le débit a augmenté de 198, et que le solde réel est à 198.

Soldes			
Débit :	8449,21	Crédit :	8251,21
Solde :	D 198,00	Solde réel :	D 198,00

* L'opération suivante est un virement du compte "Tiers payant" vers le compte "BANQ" pour un montant de 198 euros, le libellé étant choisi en fonction du payeur. La date du 24 mars a été choisie, car correspondant à la date du relevé bancaire.
(Cf : Initiation à la compta : le trajet d'une recette payée en chèque)

Date du virement :	24/03/2004
sorerie	
Virement du compte :	TPYV 5802 Vireme
Vers le compte :	CEYV 5801 Vireme
ellé	
virement CPAM 16	
de de paiement	
☐ Chèque ☒ Autre	
ntant du virement	
Montant :	198

* Pour vérifier l'absence d'erreur, on peut retourner vérifier le compte de trésorerie "Tiers" : le solde réel est de nouveau à zéro, le crédit à augmenté de 198.

Soldes			
Débit :	8449,21	Crédit :	8449,21
Solde :	D 0,00	Solde réel :	D 0,00

* Mais aussi le livre "écritures de dépenses" de mars avec sélection du compte "Tiers": un crédit de 198 est inscrit pour que la balance des comptes soit juste. Attention, comme la somme est inscrite en virement, elle n'ira pas en dépense de la rubrique fiscale 2035.(ce qui est tout à fait normal)

19	virement CPAM 16	262,38 F		40,00 €
	virement CPAM 16		262,38 F	
24	virement CPAM 16	1298,79 F		198,00 €
	virement CPAM 16		1298,79 F	
29	virement CPAM 16	327,98 F		50,00 €
	virement CPAM 16		327,98 F	

* Dernier contrôle : ouvrons le compte "BANQ" au niveau recettes de mars : on retrouve un virement CPAM 16 de 198 euros, en date du 23 mars 2004, sur le compte caisse d'épargne.

24	virement CPAM 16		1298,79 F	
	virement CPAM 16	1298,79 F		198,00 €

198,00 €		BK	5801 Virement interne
			5102 caisse d'épargne

* Le compte "BANQ" tel que décrit ici ne comporte que des lignes qui sont toutes identiques à celles que l'on retrouve sur le relevé bancaire, ce qui facilite ce rapprochement. Nous verrons cette opération dans un autre article.